

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LE PLATEAU

Lundi 11 janvier 2016
École Caroline Aigle

Présents : Karine BADONNEL, Patrick CABON, Laurent CARO, Michel CARRIER, Maryvonne CLÉLMENT-KLEIN, Bernard DANY, Françoise de SAINTE MARIE, Nicole DEMOUGIN, Catherine DESCHATRETTE, Jacques GROSOBOIS, Patrice HOUDEBINE, Martine JAYOT, José KLEIN, Michel LERMYTE, Monique LERMYTE, René LORDON, Jenny MARINARO, Gisèle MÉRIC, Daniel MÉRIC, Luc METEGER, Gérard MONCORGÉ, Fabrice MORIN, Jeanne-Marie NAUDET, Martine ONILLON, Édith PAJOT, Gérald PÉCASTAINGS, Guy PERRAGUIN, Mickaël VIDEAU, Jean-Marc WEULERSSE.

Excusés : M. Claude BERTRAND, Michel GAILLARDIN, Laurent MARINARO.

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, service Démocratie Locale et Vie de Quartier (DLVQ).

Président de séance : Gérald PÉCASTAINGS.

Élus :

- M. Guillaume CARISTAN, adjoint au maire, délégué à la démocratie locale, à la vie des quartiers et aux nouvelles technologies et adjoint chargé du quartier Le Plateau,
- M. Leonardo SFERRAZZA, adjoint au maire chargé de l'espace public, voirie et cimetière,
- M. Jean-Pierre MADIKA, adjoint chargé à la sécurité, police municipale, occupation du domaine public et aux anciens combattants,
- M. Ahmed BELHAMZA, conseiller municipal délégué à la circulation,
- M. Gilles CORDIER, conseiller municipal délégué au stationnement,
- Mme Marie-Christine GRAVELEAU, adjointe déléguée à la vie scolaire, périscolaire et aux seniors,
- M. Jean-Yves SIRE, conseiller municipal délégué aux sports.

Représentant des services de la mairie :

- Mme Nadine TRINEAU, M. Sébastien MASSON (Démocratie locale et vie des quartiers). M. Marc CARPENTIER (DLVQ) est excusé.

Ordre du jour :

- Ouverture de la réunion par M. Guillaume CARISTAN, adjoint chargé du quartier Le Plateau.
- Désignation / élection du (de la) président(e) de séance
- Validation du Compte rendu de la séance du 14 septembre 2015
- Points spéciaux – Actualités
 - Création d'une commission inter-quartiers « Liaison Plateau-Vallée »
 - Jardins partagés sur le quartier

- État des projets de stationnement sur le plateau et problème de stationnement de camions de chantier sur le parking au début du Chemin de la Hunière et des Joncherettes
- Point sur la construction d'un nouveau gymnase à proximité du lycée Camille Claudel.
- Arrivée des commerçants dans le quartier Camille Claudel
- Formation au logiciel Wordpress du 30 janvier 2016
- Travaux des commissions
 - Commission inter-quartiers « Investissements »
- Questions diverses

- **Désignation / élection du président de séance :**

M. Gérald PÉCASTAINGS est président de la séance.

- **Validation du compte-rendu de la séance du 14 septembre 2015**

Corrections / précisions apportées :

- M. Patrick CABON est à retirer de la liste des participants à la commission inter-quartiers « dénomination des rues ». Après cette unique correction, le compte-rendu est validé.

M. CARISTAN introduit la réunion en informant les participants que suite aux réunions de conseil de quartier spécifiques à la révision du **Plan Local d'Urbanisme**, les comptes rendus des différents ateliers seront très prochainement accessibles sur le site internet dédié (www.plu-palaiseau.fr) et un retour sera fait lors de la prochaine réunion du conseil de quartier.

Par ailleurs, une autre session d'ateliers devrait avoir lieu sur une organisation probablement thématique. Ces réunions seront ouvertes à tous.

M. CARISTAN propose d'alléger le format des comptes rendus des réunions en les réduisant à 5 pages maximum au lieu d'une dizaine pour davantage de concision. Les participants préfèrent conserver le format actuel parce que plus précis.

- **Points spéciaux – Actualités**

- **Création d'une commission inter-quartiers « Liaison Plateau-Vallée ».**

Cette commission a pour objectif d'alimenter la réflexion sur les liaisons douces entre le quartier du Plateau et le quartier de Lozère, et aussi de se rapprocher de ce dernier qui travaille déjà sur cette thématique. Ce dernier participe aux réunions avec l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS).

M. CARISTAN souhaite que cette commission continue de travailler avec l'EPAPS dans un premier temps. Un travail avec la municipalité pourra s'articuler dans un second temps, dans un cadre défini afin que les propositions qui émaneront de la commission restent proches des options de la municipalité.

M. PÉCASTAINGS soutient l'utilité d'élargir cette commission inter-quartiers aux autres conseils de quartier, proposition que M. CARISTAN valide.

Les participants à cette commission sont:

- ✓ Patrick CABON,
- ✓ Jean-Marc WEULERSSE,
- ✓ Martine ONILLON,
- ✓ Fabrice MORIN,
- ✓ Gérald PÉCASTAINGS.

M. WEULERSSE demande que la commission dispose d'un récapitulatif des réflexions menées lors des réunions qui se sont déjà déroulées avec le conseil de quartier Lozère.

- **Jardins partagés sur le quartier du Plateau**

A la demande de Mme CLÉMENT-KLEIN, M. CARISTAN fait un point sur la proposition de créer des jardins partagés sur le Plateau.

Suite à une rencontre de M. le Maire et de l'association des Grands Bilhaus, une convention de mise à disposition d'une parcelle est en cours de rédaction. On peut espérer sa mise en œuvre au printemps. En effet, la parcelle destinée au projet est une parcelle programmée pour la phase 2 du Quartier Camille Claudel. Cette mise à disposition serait donc précaire et renouvelable tous les ans (la phase 2 du projet du Quartier Camille Claudel étant conditionnée par la création de la seconde gare de la ligne 18).

M. PÉCASTAINGS regrette que les jardins partagés ne soient pas intégrés directement dans les projets à l'instar de celui de l'Ancienne Gare Militaire. La Mairie se rapprochera de l'association des Grands Bilhaus.

A noter qu'une **enquête publique** sera lancée par la Société du Grand Paris dans le cadre de la déclaration d'utilité publique du projet de **ligne 18**. Elle aura lieu du 21 mars au 28 avril 2016.

- **État des projets de stationnement sur le Plateau et problème de stationnement de camions de chantier sur les places de parking au début du Chemin de la Hunière et des Joncherettes**

Des camions à gros gabarit stationnent très régulièrement à cet endroit. Ils occupent plusieurs places de stationnement, et sont en dépassement des limites des places fixées par les bandes blanches.

M. CARISTAN affirme que les services de la Ville sont attentifs à ce problème en verbalisant les véhicules pour stationnement dans le mauvais sens de la circulation et en recherchant les propriétaires de ces véhicules pour les dissuader de stationner à cet endroit. M. CARISTAN et les services de la Ville privilégient la prévention avant la verbalisation. Cette prévention faite, les services procéderont à des verbalisations plus sévères (éventuellement par la prise d'un arrêté municipal interdisant ce type de stationnement). M. MADIKA rappelle qu'un arrêté municipal doit impérativement être limité géographiquement et temporellement et ne pourrait pas s'étendre à l'ensemble du territoire de la ville.

M. PÉCASTAINGS alerte la municipalité sur le stationnement dans le Chemin de la Hunière et des Joncherettes qui risque d'affaïsser la voirie et ainsi de combler la rigole du Plateau qui y est canalisée.

M. PERRAGUIN insiste pour que soit pris un arrêté municipal pour que cessent ces stationnements.

Les problèmes de stationnement ne se limitant pas uniquement au Chemin de la Hunière et des Joncherettes, un participant attire l'attention sur les problèmes récurrents de stationnement rue Auguste Rodin.

M. CORDIER et M. MADIKA précisent qu'une action de verbalisation a bien eu lieu en juillet et en octobre 2015. La police municipale étant toujours en recrutement d'ASVP (Agent de Sécurité de la Voie Publique), il n'est pas évident pour les équipes de verbaliser plus souvent.

M. CORDIER explique son travail avec les bailleurs des Jardins de La Hunière pour que les places en parking souterrain soient toutes occupées par les habitants (et donc de soulager la forte pression du stationnement de surface dans le quartier).

- **Un point sur les places de stationnement dans le quartier Camille Claudel :**

M. CORDIER rappelle que la loi prévoit une place pour les personnes à mobilité réduite (PMR) pour 45 places de stationnement. Comme dans le Quartier Camille Claudel il y a 3 lots inférieurs à 45 places il n'y a pas de place PMR pour ces lots. À ce jour, 4 places PMR ont cependant été créées : 2 à proximité

de la crèche, 2 à côté de la pharmacie. Ces places ne répondent pas à la totalité des normes requises pour une place PMR. (2,80 m de large).

Une dernière place de stationnement PMR est en cours de création au niveau du cabinet de kinésithérapie. Cette dernière sera bien aux normes mais devra pour cela nécessairement empiéter sur les espaces verts.

Deux places de livraisons ont également été créées : une sur la route de Saclay et une à proximité de la future boulangerie. La longueur de ces places est insuffisante pour décharger les marchandises avec des camions à hayon.

M. MONCORGÉ signale la présence fréquente d'une remorque de semi-remorque sur un parking en bordure de la route de Saclay au niveau du rond point de polytechnique.

Il estime aussi que la signalisation de la limitation de vitesse à l'entrée de ville est insuffisante : « A partir de quel point doit-on être à 50 km/h »? (panneau « Ville de Palaiseau » et panneau de limitation de vitesse).

M. CORDIER informe qu'une cartographie de la circulation douce est disponible sur le site de la Communauté de communes ; la Ville ne dispose pas de dépliant pour le moment.

Une question porte sur la création d'un terrain multigénérationnel entre la chaufferie et l'école Caroline Aigle.

La Ville de Palaiseau espère maîtriser le foncier de cette parcelle pour la fin 2016 et pourra alors envisager un projet.

○ **Point sur les inscriptions à l'école Caroline Aigle:**

Mme GRAVELEAU annonce qu'à ce jour, 165 enfants sont inscrits dans les 6 classes de l'école (c'est-à-dire le maximum autorisé). Quatre classes supplémentaires à minima seront ouvertes à la rentrée 2016-2017. L'école devrait être totalement occupée d'ici 3 ans (18 classes).

L'école Joliot-Curie sera vraisemblablement démolie et reconstruite sur le même terrain. Les réflexions sont en cours avec Scientipôle Aménagement. Quatre réunions ont déjà eu lieu. Il est question de construire 18 classes minimum voire plus mais rien n'est encore arrêté pour le moment.

○ **Point sur la construction d'un nouvel équipement sportif à proximité du lycée Camille Claudel :**

M. SIRE présente ce nouvel équipement qui sera financé par Scientipôle (4 200 000 €) et par la ville pour un budget total de 5 millions d'euros :

L'aménagement de cet équipement de Type C est prévu en face du gymnase Castaing avec un parking pour environ 400 à 500 k€. Il comprendra plusieurs salles avec structure de couverture légère:

- ✓ une salle de pratique multisport (handball, basketball, volleyball et Badminton) sans gradins de 46 m de long et 9 m de haut et un mur d'escalade.

Des locaux construits en traditionnel et dédiés aux fonctions suivantes :

- ✓ une salle de tir à l'arc/tennis de table de 400 m² (30x15m et 5m de haut)
- ✓ Un dojo de 145 m²,
- ✓ Une salle de danse/fitness d'environ 120 m²
- ✓ Un espace de convivialité
- ✓ Des vestiaires et les locaux techniques nécessaires.

La livraison pourrait être envisagée pour la rentrée 2018.

Le projet a été étudié en concertation avec les associations sportives, le lycée Camille Claudel et le collège César Franck.

- **Arrivée des commerçants dans le quartier Camille Claudel**

Le « Carrefour City » est ouvert depuis mercredi 16 décembre 2015.

La « pharmacie des écoles » est également ouverte depuis le 4 janvier 2016.

Deux autres commerces s'installeront un peu plus tard :

une boulangerie, dans le local actuellement utilisé comme espace d'accueil par Bouygues Immobilier, une brasserie/point presse/tabac sur la place des Causeuses.

Pour ces deux commerces, les autorisations de travaux n'ont pas été déposées donc pas d'ouverture possible avant le printemps. Mais les services de la ville sont mobilisés pour aider les porteurs de projet et accélérer les démarches.

La ville travaille également à l'organisation sur la place des Causeuses d'un marché forain bihebdomadaire (mercredi matin, samedi matin). L'objectif aujourd'hui est un démarrage des séances avant la fin de l'hiver. On trouvera sur ce marché des commerçants alimentaires (primeurs, poissonnier, et si possible boucher et traiteur).

Une participante demande s'il est possible d'envisager un marché en horaires décalés, voire en nocturne. M. CARISTAN répond que cela avait été envisagé mais ne pourra être le cas que si les commerçants abondent en ce sens. Pour répondre à une autre question dans l'assemblée, M. CARISTAN cherchera à savoir si les commerçants seront les mêmes le mercredi et le samedi.

La question du stationnement des camions des commerçants de ce marché forain est posée.

- **Formation au logiciel Wordpress du 30 janvier 2016**

Une formation est prévue le samedi 30 janvier 2016. Deux personnes du conseil de quartier du Plateau y participeront (Mme CLÉMENT-KLEIN et Anne ROUGÉE). Les 5 conseils de quartier de Palaiseau seront représentés à cette formation qui a pour objectif de faciliter la prise en main des sites internet des conseils de quartier.

- **Travaux des commissions**

- **Commission inter-quartiers « Investissements »**

La dernière réunion de la commission a eu lieu le 7 décembre 2015. Elle avait pour objectif de valider les emplacements des plaques de signalétique patrimoniale et des tables de jeux dans les squares de la ville après 2 visites de terrain avec les membres de cette commission.

M. PERRAGUIN souhaite que soit ajoutée une plaque de signalétique patrimoniale sur le quartier de l'ancienne gare militaire, étant donné que de nouveaux habitants s'y installent. M. CARISTAN propose de conserver ce projet pour l'exercice 2016 du budget participatif car la somme allouée aux projets 2015 est selon toute vraisemblance engagée sur les projets déjà validés.

La commission inter-quartier souhaite travailler prioritairement en 2016 sur les jardins partagés dans la ville.

Le conseil de quartier du Plateau dispose d'une commission « Investissements » en interne. M. CARISTAN propose une reconduction du dispositif avec changement éventuel des participants. Le dispositif est reconduit avec les mêmes représentants à la commission inter-quartiers (Mme BADONNEL et Mme ONILLON).

A noter que M. GROSBOIS se retire de la commission « Investissements » du conseil de quartier.

- **Questions diverses**

- ✓ Un participant signale que les nouveaux lampadaires d'éclairage public à LED (Light Emitted Diode) ont une intensité d'éclairage très forte et ne baisse pas après 23h30 alors qu'elle devrait baisser.

M. SFERRAZZA répond que les « armoires intelligentes » prévues par le schéma directeur pour réguler le fonctionnement de ce type d'éclairage doivent être posées prochainement.

- ✓ Un participant signale une absence d'éclairage public au niveau du rond-point du centre aquatique et du lycée. M. SFERRAZZA fera suivre ce signalement pour résoudre ce problème.
- ✓ Mme CLÉMENT-KLEIN signale la nécessité de réaliser un curage des rigoles du Plateau, de la portion de rigole entre le pont situé entre la ferme des Granges et le bâtiment du café du Bois d'Ardenay et la nouvelle passerelle de l'école Caroline Aigle voire la portion dans la continuité. La Ville attend justement une réponse du Syndicat de l'Yvette et de la Bièvre (S.Y.B.) qui a la charge de s'en occuper.
- ✓ Mme CLÉMENT-KLEIN signale aussi que des branchages restent entreposés dans les rigoles après élagage des arbres. La Ville va contacter l'entreprise qui réalise les élagages pour en comprendre les raisons.
- ✓ La question de la propreté dans le quartier Camille Claudel est soulevée. M. SFERRAZZA rappelle qu'un soin particulier a été apporté à la fin de l'année 2015 et regrette que malgré ce dernier, des incivilités sont toujours observées.
- ✓ M. SFERRAZZA évoquera la propreté du skate park avec le gardien du gymnase pour que les problèmes de propreté soient résolus.
- ✓ M. PÉCASTAINGS signale qu'il n'y a pas d'éclairage public sur le SPTC à partir de la fin de la rue Veuve Laprée jusqu'à la gare routière de Massy-Palaiseau.
- ✓ La circulation dans l'avenue de Stalingrad et au niveau du rond-point Gutenberg est qualifiée de très dangereuse par un participant. M. SFERRAZZA connaît le problème. Un bilan de l'usage est en cours avec le conseil de quartier des Garennes et le Conseil Départemental.
- ✓ Mme CLÉMENT-KLEIN réitère une demande, déjà faite lors de précédentes réunions de conseil de quartier, de création d'un passage entre l'allée piétonne de la rigole et l'école Joliot- Curie pour éviter aux écoliers et à leurs parents de passer par la rue Maurice Berteaux. M. CARISTAN annonce qu'une réflexion est en cours sur la création de ce passage qui pour des raisons techniques, ne pourrait pas être aux normes PMR. Un arbitrage est en attente.
- ✓ Un participant évoque les ruches abandonnées à la Batterie de la Pointe et interroge la Ville sur un éventuel projet de voir revivre ces ruches à cet endroit ou ailleurs, dans le cadre du plan France, Terre de pollinisateurs.
- ✓ Un participant aborde le problème du mur de soutènement du boulevard Bara et les barrières empêchant le stationnement. M. SFERRAZZA insiste sur le caractère dangereux du stationnement à cet endroit (passage gaz HP) et de la nécessité de le neutraliser. Quelles actions pour la réfection ?
- ✓ Un participant évoque le campement le long de la rue des Marnières. M. CARISTAN rappelle que la Ville a engagé des actions à l'attention de cette population en situation de grande précarité, et que le sujet a été abordé et expliqué à l'occasion d'un conseil de quartier antérieur.
- ✓ Mme CLÉMENT-KLEIN demande s'il y a un projet sur le bâtiment de la Ferme des Granges : il y a un trou dans la toiture d'un des bâtiments. M. CARISTAN répond que le Maire travaille beaucoup sur le devenir de cet espace qui doit être valorisé. Cette question devra être traitée mais à l'heure actuelle aucun projet n'a été validé.
- ✓ Un participant signale un stationnement non réglementaire devant la ferme rendant parfois inaccessible l'accès au conteneur de verre. M. CORDIER assure que des verbalisations ont eu

lieu et rappelle que le faible effectif des agents de la Police municipale ne permet pas d'en faire une priorité, la police municipale s'occupant également des vols, ou d'autres infractions.

- ✓ M. CARISTAN annonce qu'un « café avec votre maire » aura lieu dans le quartier au printemps prochain.
- ✓ M. CARISTAN informe les participants qu'une délibération est en cours de rédaction pour procéder aux remboursements des frais d'hébergement des sites internet des conseils de quartier que des participants ont avancé.

Ordre du jour du prochain conseil de quartier d'avril 2016 :

Prochain conseil de quartier du Plateau : mardi 12 avril 2016 à 20h30, école Caroline Aigle

Points inscrits à l'ordre du jour :

- Retour sur les réunions conseils de quartier PLU
- Enquête publique sur la ligne 18
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Retour des commissions
- Exposition sur les découvertes archéologiques sur le Plateau (en lien avec l'INRAP, Institut de Recherches Archéologiques Préventives).